

50 - Attribution de subventions aux organisateurs de congrès et aux associations de promotion du tourisme

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Aujourd'hui 8 200 € au total ont été attribués à onze laboratoires universitaires organisant des colloques et trois associations privées ont perçu une subvention pour un montant total de 3 740 €.

I - Ligue de l'Enseignement de Franche-Comté

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer **6 000 € à la Ligue de l'Enseignement de Franche-Comté** qui organisera «Spectacles en recommandé» du 16 au 20 janvier 2017 à Besançon.

Côté Cour, scène conventionnée jeune public de Franche-Comté assurera la mise en œuvre opérationnelle de la manifestation.

La semaine nationale annuelle de Spectacles en Recommandé (dernière édition bisontine en 2005) est articulée autour d'une programmation de 20 spectacles environ à laquelle sont adossées des rencontres professionnelles à destination des acteurs de la diffusion en direction des jeunes publics, ou responsables de projets d'éducation artistique.

Cet événement -qui représente un temps fort incontournable dans le milieu du spectacle vivant jeune public- est à ce dernier titre soutenu par la délégation culture à hauteur de 10 000 € (dispositif 1 - soutien aux projets et notamment au titre de l'aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles et nouvelles).

S'agissant des rencontres professionnelles, 200 participants sont attendus durant ces 5 jours au Kursaal, Théâtre de l'Espace, La Rodia, la Citadelle... Outre la mise en valeur des atouts de la Ville : salles de spectacles, espaces d'accueil prestigieux, transport en commun moderne, richesse touristique et patrimoniale, l'accueil de cet événement générera un impact économique non négligeable : 1 000 repas, 500 nuitées, embauche de techniciens, vente de produits régionaux...

Afin de soutenir l'accueil de ce congrès, il est proposé d'accorder une subvention à l'organisateur.

En cas d'accord, la somme de 6 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036.

II - Association «Le Chemin des Sens»

Par ailleurs, il est proposé de soutenir l'association le **Chemin des Sens**. Cette association a pour objet de mieux faire connaître le métier des artisans d'art tout en se posant en ambassadeur de la Cité. L'objectif est de contribuer ainsi à fidéliser une clientèle pour faire vivre le centre-ville et ce, de trois façons :

- 1) en associant les parcours touristiques du centre-ville au patrimoine et aux artisans à découvrir. Les parcours se font à la carte tout au long de l'année, avec des moments forts liés à des événements plus ponctuels organisés par les artisans,
- 2) en concevant des événements culturels rattachés aux spécificités des artisans,
- 3) en labellisant les artisans qui respectent une charte d'accueil et font preuve d'une communication pédagogique vis-à-vis des visiteurs.

Concrètement les visiteurs sont reçus dans les ateliers individuellement ou par groupe. L'aspect attractif des visites est primordial. La personnalité de chaque artisan doit émerger pour que les visiteurs n'aient pas une impression de déjà vu en visitant les différents ateliers d'un même métier ; il importe de faire comprendre aux visiteurs que des artisans effectuant un même métier, utilisant les mêmes outils, mettront en valeur les facettes de leur travail qui les passionnent le plus. D'où l'intérêt de visiter plusieurs ateliers d'un même métier pour en avoir une vision globale. De plus, les artisans ont pour vocation de susciter l'intérêt de rencontrer d'autres artisans du Chemin des Sens, d'un même corps de métier ou pas.

L'association au départ regroupe des membres d'horizons divers répartis en 7 grandes familles : les métiers de la musique, du verre, de la décoration et de la maison, du cuir et peaux, des bijoux, de l'encadrement et du livre et des métiers de bouche. Puis d'autres métiers ont rejoint l'association : peintre, sculpteur, tailleur de pierre, photographe, mosaïste brodeur d'art, ferronnier...

Le groupe fondateur de 31 membres est passé à 40.

De 2000 à 2010, l'Office de Tourisme et des Congrès a accompagné l'association en organisant les Visites guidées appelées «les Flâneries» qui associent artisanat et patrimoine par le biais d'un cheminement.

Puis l'association a souhaité créer elle-même ses visites à la demande des visiteurs et donner une nouvelle orientation à son action en créant dès 2007 un événement-exposition appelé «Parcours autour des métiers d'arts et du patrimoine» qui permet de rassembler durant deux jours une diversité d'artistes et artisans bisontins et franc-comtois dans le dispositif des journées du patrimoine.

La Ville a soutenu l'association dès sa création au travers de ses différentes manifestations ou documents de promotion et selon les années par le biais de subventions ou prestations en nature.

L'association sollicite la Ville à hauteur de 6 000 € pour la 9^{ème} édition des «Parcours autour des Métiers d'Arts et du Patrimoine» qui se déroulera les 17 et 18 septembre 2016 au Centre Diocésain Pierre 1^{er} de Grammont, rue Mégevand, et où seront présents 35 artisans d'art.

L'objectif est de faire découvrir au public des métiers, des talents nouveaux et des savoirs pour certains très anciens. Mais au-delà de l'exposition, c'est l'échange et le partage de la passion avec les visiteurs qui fait la richesse et la réussite de cette manifestation : comprendre la fabrication, toucher les matériaux, découvrir les subtilités des réalisations... Exposants et visiteurs de tout âge (pour certains très jeunes...) partagent les secrets de la création.

Le budget prévisionnel des Parcours autour des Métiers d'Arts et du Patrimoine est de 11 900 €.

La Ville, partenaire depuis de nombreuses années et soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 6 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574.10036.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de :

- 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement,
- 6 000 € à l'Association Chemin des Sens.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DEVESA n'a pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.